

Correction

QCM 1 : Parmi les critères suivants, lesquels sont associés à la notion d'urgence de santé publique de portée internationale selon le règlement sanitaire international (RSI) de 2005

- A. Les restrictions de circulation des biens et des personnes
- B. Le caractère inhabituel ou inattendu de l'évènement
- C. Le risque de diffusion internationale
- D. L'absence de vaccin
- E. La gravité de la maladie

QCM 2 : Parmi les maladies suivantes, lesquelles nécessitent des mesures urgentes locales ou nationales.

- A. Monkey Pox virus
- B. Tétanos
- C. Maladie à virus Ebola
- D. Dengue
- E. Mers Cov

QCM 3 : Le taux de reproduction de base (R_0) est un indicateur important dans la dynamique des épidémies, parmi ceux-ci, lesquels sont corrects

- A. Le R_0 de la grippe est de 1,5 à 3
- B. Le R_0 de la maladie à virus Ebola est de 5
- C. Le R_0 de la varicelle est de 10 à 12
- D. Le R_0 du SRAS est de 2
- E. Le R_0 de la rougeole est de 13 à 18

QCM 4 : Parmi ces critères, lesquels doivent être inclus impérativement dans le cahier des charges d'une thérapeutique post exposition d'un agent du risque épidémique et biologique

- A. Une efficacité prouvée au minimum sur des primates non humains
- B. Un spectre large visant différents agents pathogènes
- C. Un coût réduit
- D. Une administration aisée, idéalement par voie orale
- E. Une bonne tolérance

QCM 5 : Parmi les affirmations suivantes concernant l'antibioprophylaxie des contacts autour d'un cas d'infection invasive à méningocoques, lesquelles sont fausses

- A. Le traitement antibiotique agit sur l'éradication du portage du méningocoque à court terme

- B. La ceftriaxone est réservée aux contre-indications de la rifampicine et aux rares souches de méningocoques résistantes à la rifampicine documentées.
- C. La ciprofloxacine ne doit pas être administrée chez une femme enceinte
- D. L'antibiotique doit être administré au plus tard dix jours après le dernier contact avec le cas index
- E. L'antibioprophylaxie des contacts familiaux est à la charge de l'Agence Régionale de santé (ARS)

QCM 6 : Parmi les affirmations suivantes concernant la vaccination des contacts autour d'un cas d'IIM, lesquelles sont vraies

- A. La vaccination post-exposition concerne la communauté de vie du cas index
- B. La vaccination doit être réalisée dans un délai maximal de dix jours après le dernier contact avec le cas index
- C. La vaccination des contacts autour d'un cas relève de l'ARS
- D. La vaccination doit être envisagée lors de la découverte d'un méningocoque des sérogroupes suivants : A, B, C, Y, W
- E. Le vaccin tétravalent peut être administré à partir de l'âge de 6 semaines lors d'une vaccination autour d'un cas

QCM 7 : Parmi ces agents pathogènes à risque épidémique, lesquels disposent d'un vaccin efficace chez l'homme ?

- A. Bacillus anthracis
- B. Virus Ebola
- C. Virus West Nile
- D. Variole
- E. Virus Zika

QCM 8 : Parmi les mesures suivantes concernant le rapatriement sanitaire d'un patient porteur d'une maladie transmissible à risque épidémique (SRAS, FHV, cholera, tuberculose XDR) lesquelles sont vraies

- A. Le médecin de la société d'assistance doit prendre contact avec la DGS
- B. Le contact est formalisé par l'envoi d'une fiche de signalement spécifique
- C. La DGS informe l'ARS de destination qui organise l'accueil du patient dans un centre référent
- D. Le médecin de la société d'assistance doit prendre contact avec l'ARS de la région de destination
- E. L'ARS transmet, le cas échéant, ces recommandations au préfet dès lors que des mesures sont à mettre en oeuvre au titre du contrôle sanitaire aux frontières

QCM 9 : Dans un établissement de santé, lors de la suspicion d'un cas de FHV, l'alerte est une étape urgente destinée aux personnes et structures suivantes

- A. Le service de biologie de l'établissement
- B. La direction générale de la santé
- C. Le directeur de l'établissement ou l'administrateur de garde

D. La pharmacie de l'établissement

E. L'Agence régionale de santé

QCM 10 : Dans le cadre de la mise en place d'une vaccination préventive des soignants susceptibles d'accueillir des cas suspects de maladie à virus Ebola, quels sont les trois arguments prioritaires à prendre en compte ? :

A. Le niveau de risque de transmission de la maladie

B. La létalité élevée de la maladie chez les soignants

C. L'immunogénicité à long terme du vaccin

D. La tolérance du vaccin à court terme

E. Les données d'efficacité du vaccin
